

## RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS

concernant

la 1<sup>ème</sup> série de compléments au budget 2015

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément à l'article 47 du règlement de la Municipalité du 7 mars 1985, nous sollicitons l'octroi de compléments pour des charges ou des revenus de fonctionnement imprévisibles et exceptionnels qu'il n'était pas possible de prévoir lors de l'établissement du budget de l'année en cours.

	Budget 2015	Crédit compl.
<b>CHARGES</b>		
<b>1. ADMINISTRATION GENERALE</b>		
101.3185	Honoraires et frais d'expertise Indemnités explosion rue de Neuchâtel 39 (décision municipale du 28.01.2015)	150'000  176'822
110.3111	Achats machines et mobilier Installation du Syndic (décisions municipales du 04.02.2015 et du 25.02.2015)	4'000  10'700
110.3189	Prestations de tiers Installation électrique dans le bureau du Syndic (décision municipale du 04.02.2015)	0  1'900
<b>2. FINANCES</b>		
190.3111	Achat machines et mobilier Réaménagement nouvelle Municipalité (décision municipale du 04.03.2015)	302'600  10'290

## 3. URBANISME ET BATIMENTS

340.3011	Traitements	227'000	
	Remplacement temporaire d'une absence pour cause de congé maternité (décision municipale du 12.11.2014)		10'000
340.3901	Charges sociales	70'000	
	Remplacement temporaire d'une absence pour cause de congé maternité (décision municipale du 12.11.2014)		3'000
346.3141.01	Entretien-rénovation bâtiments financiers	243'800	
	Réfection places de parc de l'Ancien Stand (décision municipale du 25.02.2015)		35'000
354.3141.01	Entretien et rénovation Hôtel de Ville	441'930	
	Travaux au Secrétariat général (décision municipale du 25.02.2015)		32'000
354.3141.01	Entretien et rénovation	441'930	
	Tableau de commande des serres (décision municipale du 22.04.2015)		27'000
425.3185.03	Etudes d'urbanisme	120'000	
	Dossier de candidature pour le village de vacances Reka entre Thièle et Mujon (décision municipale du 15.04.2015)		20'000

## 4. TRAVAUX ET ENVIRONNEMENT

412.3011	Traitements	540'000	
	Remplacement temporaire pour cause d'absence maladie de longue durée (décision municipale du 29.10.2014)		17'500
412.3901	Charges sociales	167'000	
	Remplacement temporaire pour cause d'absence maladie de longue durée (décision municipale du 29.10.2014)		5'200
400.3011	Traitements	774'000	
	Cheffe de projet interne pour la route de contournement (décision municipale du 01.04.2015)		40'000
400.3901	Charges sociales	243'000	
	Cheffe de projet interne pour la route de contournement (décision municipale du 01.04.2015)		12'000

455.3149	Organisation générale	255'000	
	Frais de tiers attribué aux anciennes décharges des Vuagères et du Saut (décision municipale du 29.04.2015)		40'000
5 POLICE ET SPORTS			
601.3111	Achat machines et mobilier	10'000	
	Déménagement de la Mobilité (décision municipale du 11.03.2015)		9'600
6. CULTURE ET TOURISME			
152.3653.02	Musée d'Yverdon	369'700	
	Adaptation de la subvention (décision municipale du 22.04.2015)		50'000
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>501'012</b>
<b>REVENUS</b>			
1. ADMINISTRATION GENERALE			
101.4362	Remboursement de frais	0	
	Indemnité d'assurance pour l'explosion de la rue de Neuchâtel 39 (décision municipale du 28.01.2015)		141'155
	<b>TOTAL DES REVENUS</b>		<b>141'155</b>

Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS  
sur proposition de la Municipalité,  
entendu le rapport de la Commission des finances, et  
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

Article 1.- Des compléments au budget 2015, représentant au total une augmentation de charges de CHF 501'012.- et une augmentation des revenus de CHF 141'155.-, sont accordés à la Municipalité.

Article 2.- La situation financière de la Commune est dès lors arrêtée comme suit :

Excédent de charges prévues au budget 2015 2'308'770

	<u>Modification des charges</u>	<u>Modification des revenus</u>
1. Administration générale	189'422	141'155
2. Finances	10'290	
3. Urbanisme et Bâtiments	127'000	
4. Travaux et environnements	114'700	
5. Police et Sports	9'600	
6. Culture et Tourisme	50'000	
	<hr/>	<hr/>
	501'012	141'155
Charges supplémentaires		501'012
Revenus supplémentaires		<hr/> 141'155
Excédent de charges selon budget et crédits complémentaires		<hr/> <hr/> 2'668'627

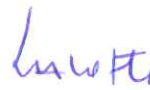
AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :



J.-D. Carrard

La Secrétaire :



S. Lacoste

Délégué de la Municipalité : M. J.-D. Carrard, Syndic